

La constitution

M. Cousineau: Monsieur le président, je me demande si le député de Joliette (M. La Salle) accepterait une question du député de Gatineau?

M. La Salle: Bien sûr!

M. Cousineau: Au lieu de s'attaquer aux députés du Québec, qui combattent pour le bilinguisme dans ce pays, est-ce que c'est l'intention du député de Joliette de répudier et de se dissocier des propos du député de Simcoe-Sud (M. Stewart) lors de son discours de mardi dernier?

M. La Salle: C'est avec un plaisir que je réponds que ce député n'a pas combattu le bilinguisme. Il a discuté de la façon dont il a été appliqué. Il y a toujours deux façons d'appliquer quelque chose. J'ai lu le discours de l'honorable député. Il a condamné son application, il n'a pas condamné le principe.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre!

● (2040)

[Traduction]

M. Andre: Allez donc vous jeter dans la Gatineau.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): La présidence aurait beaucoup moins de difficulté si . . .

Une voix: Tout ce que vous voulez du Québec, ce sont des voix. Un point c'est tout.

M. Andre: Pourquoi ne pas demander à Jack Horner, espèce d'idiot?

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Il serait beaucoup plus facile à la présidence d'accorder la parole aux députés s'ils voulaient bien se lever.

M. Forrestall: Voulez-vous que je me lève?

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Si le député veut prendre la parole, il devrait savoir qu'il doit se lever. A moins que quelqu'un n'invoque le Règlement, je donne la parole au député de Brandon-Souris (M. Dinsdale). Le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) soulève la question de privilège.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, alors qu'un distingué député prononce son dernier discours à la Chambre, entendre comme dernier témoignage la réflexion ridicule et mesquine que vient de faire le vis-à-vis, c'est à se demander quel esprit règne à la Chambre.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Les choses ne s'arrangent pas car si le député déplore ce qu'a dit un député de l'autre côté, je suis certain que l'autre côté pourrait facilement lui reprocher maintenant la même chose. Nous pourrions peut-être en finir de la manière suivante:

[Français]

Je suis raisonnablement sûr que tout le monde souhaite à l'honorable député de Joliette (M. La Salle) un brillant avenir et une longue vie, comme cela a déjà été dit, une longue vie personnelle!

[Traduction]

Adresser au député nos bons vœux devrait être une formule peu compromettante.

[Français]

M. Nystrom: Monsieur le président, j'invoque le Règlement! Je veux associer mon parti avec les sentiments exprimés par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) et souhaiter bonne chance dans sa vie personnelle à mon ami Roch La Salle qui vient de prononcer son dernier discours à la Chambre. Je connais le député de Joliette (M. La Salle) depuis longtemps. Il a été élu avec moi et beaucoup d'autres en 1968. Il a été réélu aux cinq élections suivantes. L'honorable député de Joliette est une personne qui était toujours bien motivée à la Chambre, une personne qui était toujours indépendante d'esprit, et je veux lui dire, au nom des néo-démocrates et en mon nom personnel, bonne chance dans sa vie personnelle. C'est un ami que j'ai connu depuis presque 13 ans au Parlement du Canada.

[Traduction]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, mon intervention de ce soir fait suite à celle de l'éminent député de Joliette (M. La Salle). C'est avec une vive émotion et avec regret que les députés de mon parti voient partir ce «canadien solitaire», si je puis l'appeler ainsi, car nous pouvions nous vanter jusque-là, en tant qu'opposition officielle, de représenter toutes les provinces et les territoires du pays. Avec le départ du député de Joliette, ce n'est plus possible. Je suis persuadé qu'un jour, quand les passions qu'aura suscitées ce débat se seront un peu apaisées, les Québécois sauront se tourner à nouveau vers le parti bleu, ce vieux routier de la Confédération; le parti conservateur, père de la Confédération, qui participe au débat le plus important de notre histoire, débat qui va déterminer l'avenir de ce pays en tant que nation unie.

Il y a 30 ans que je siège au Parlement et je n'ai jamais vu un débat aussi déroutant. C'est la première fois que je vois un gouvernement faire tout son possible pour diviser le pays. C'est absolument ridicule que le gouvernement s'obstine dans son attitude.

Je siégeais à la Chambre quand M. Louis St-Laurent était premier ministre. Il avait acquis cette réputation de père de la nation au point qu'on le surnommait «l'oncle Louis». Quel contraste entre l'oncle Louis et le premier ministre actuel (M. Trudeau)!

J'ai connu aussi le gouvernement de John Diefenbaker, père de la politique du fédéralisme coopératif, qui a tout fait pour que ce pays qui a toujours été difficile à diriger soit uni d'un océan à l'autre. J'ai connu le gouvernement de Lester Pearson, qui lui aussi s'est fait le défenseur du fédéralisme coopératif. Plus récemment, j'ai connu le bref gouvernement conservateur du très honorable député de Yellowhead.